



## acquérir la Nationalité Française car enfant d'un parent Franç

Par **soussou**, le **28/04/2012** à **21:47**

j'ai ma soeur qui a été conçu alors que nos parents et nous-mêmes habitons en France et qui est née un mois après notre retour en Algérie, ma mère et moi-même sommes revenues en France il y a quinze ans, ma mère a demandé sa réintégration à la Nationalité Française il y a deux ans elle a obtenue, car en fait, pendant l'Algérie Française, ma mère était Française, mais elle l'a perdu "mon père lui a refait les papiers avec la carte d'identité Algerienne sans son consentement" bref, ma mère a toujours voulu être Française, pour revenir au sujet principal, c'est que ma soeur sus-citée voudrait obtenir la nationalité française alors qu'elle réside en Algérie, et comme ma mère est âgée, malade et cardiaque, elle ne peut plus voyager et donc, cela fait plusieurs années qu'elle n'a pas vu sa fille qui pour elle est très difficile de venir en France à cause des visas non délivrés, pour ma mère, il ne lui reste que cette dernière fille en Algérie, j'ajoute que ma soeur a toujours voulu être Française c'est dans son sang, et autour de nous, il y a beaucoup de personnes qui ont obtenu la nationalité française grâce à un parent français ou à des grands-parents. Je n'ai pas pu tout vous raconter car l'histoire de notre famille est trop compliquée et on a beaucoup souffert et ma mère souffre toujours car elle ne voit plus sa fille, merci pour votre compréhension et j'espère avoir une réponse, car ma soeur m'a demandé des renseignements afin qu'elle puisse commencer les démarches. encore merci pour répéter ma question ma mère a réintégré la Nationalité Française, et ma soeur son dernier enfant qui réside en Algérie et qui est née un mois ou plus en Algérie après avoir été conçue en France car mes parents y vivaient veut acquérir la Nationalité Française, quelles sont les démarches à entreprendre? et où il faut qu'elle s'adresse, car elle est perdue, encore merci de notre part à tous et toutes.